

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DE LA JUSTICE  
CABINET DU MINISTRE

ORDONNANCE MINISTERIELLE N°550/47<sup>73/71</sup> DU 2014 PORTANT  
MISE EN DISPONIBILITE POUR CONVENANCE PERSONNELLE  
D'UN MAGISTRAT DES JURIDICTIONS SUPERIEURES

LE MINISTRE DE LA JUSTICE ET GARDE DES SCEAUX,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n°1/08 du 17 mars 2005 portant Code de l'Organisation et de la Compétence Judiciaires ;

Vu la loi n°1/001 du 29 février 2000 portant Réforme du Statut des Magistrats, spécialement en ses articles 82, 1° et 84 ;

Vu la lettre du 02 janvier 2014 par laquelle **Monsieur HAGERIMANA Fiston, matricule 18474961(228.435)**, a sollicité une mise en disponibilité pour convenance personnelle de Trois (3) ans ;

Vu le dossier personnel et administratif de l'intéressé ;

ORDONNE

**Article 1 :** **Monsieur HAGERIMANA Fiston, matricule 18474961 (228.435)**, Magistrat du Tribunal de Grande Instance de RUYIGI est mis en disponibilité pour convenance personnelle pour une durée de Trois (3) ans.

**Article 2 :** Dans cette position, l'intéressé perd le droit au traitement et à l'avancement de grade. En outre, s'il engage ses services auprès d'un autre employeur, il est démissionnaire d'office. Il en est de même si après les délais, il ne réintègre pas sa fonction.

*Bp*



**Article 3** : Toutes dispositions antérieures contraires à la présente Ordonnance sont abrogées.

**Article 4** : La présente Ordonnance entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Bujumbura, le 13/1/2014



**Pascal BARANDAGIYE**